

Être membre actif du CRC, c'est :

Pour qui ?

- Toute personne qui vit de sa création ou aspire à en vivre et/ou qui met ses compétences au service des créateurs
- Toute personne qui partage les valeurs et la méthode du CRC
- Toute personne prête à coconstruire des solutions participatives, coopératives et mutualistes

Pratiquement, cela implique

- D'adhérer à la charte du CRC
- De compléter son profil et sa page de membre sur le site du CRC
- De verser une cotisation (pas d'actualité à ce stade, à coconstruire)

Les Avantages des membres du réseau CRC

- Une **augmentation de la visibilité** (locale et internationale) :
 - Grâce à une vitrine professionnelle sur le [site du CRC](#)
 - Grâce à l'effet levier de la communauté : À chaque fois qu'on parle quelque part du travail d'un des membres du Comptoir, ce sont tous les membres qui sont mis en avant.
- **Accès aux services du CRC** :
 - Service immobilier (accès à des espaces de création et de résidence)
 - PitchCafé (rencontres professionnelles)
 - Arrière-Boutique, réserve de compétences à l'usage des créateurs (formations et mise en contact avec des personnes ressources)
 - Accès aux informations et au parrainage du réseau transfrontalier **CHE** (Creative Hub Euregio)
- Des **réductions** auprès de nos partenaires.